



La Commune de Misery-Courtion

met au concours le poste d'

employé/e communal/e de voirie à 100%

Votre travail consiste à :

- Assurer le nettoyage et l'entretien des espaces publics
- Participer aux travaux courants pour l'entretien des bâtiments et pour les travaux édilitaires
- Collaborer à la gestion et l'entretien des réseaux d'eau potable et des eaux usées
- Prendre part aux services d'hiver et de permanence (week-end, jours fériés)

Vous avez le profil suivant :

- CFC d'agent d'exploitation ou formation jugée équivalente
- Personne polyvalente, facilité d'adaptation au sein d'une petite équipe
- Expérience dans le domaine et dans la conduite de véhicules édilitaires (balayeuse, tracteur) serait un atout
- Flexibilité dans les horaires
- Bonne maîtrise du français, parlé et écrit
- Permis de conduire catégories B et BE
- Aisance dans la communication, entregent et sens du service public

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2021 ou à convenir.

Préférence vous sera donnée si vous habitez Misery-Courtion ou à 15 minutes de déplacement de notre commune.

Votre dossier de candidature, accompagné d'un curriculum vitae et des documents usuels, est à faire parvenir jusqu'au **30 octobre 2020** à l'adresse : Administration communale, Place du Centre 1, 1721 Misery, ou sous forme électronique à secretariat@misery-courtion.ch.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Jonas Boegli, responsable technique (026/475.18.87; technique@misery-courtion.ch)

Il ne sera répondu qu'aux candidatures correspondant au profil recherché.